

## Conseil municipal du 3 Avril 2018

Convocation le 26 Mars 2018

Présents : MM Claude BOURNE, Thierry DUMOULIN, Jocelyn FIAT, Nicolas LAMBERT, Marc LYKO, André MEGE, Mmes Christine PAPON, Evelyne ROIBET, Agnès RONCAGLIONE, Christelle SENOCQ.

Absents : M Jérôme LABRETTE, Christian LETOVANEC, Mme Corinne LAGUT, Bernadette MONNET, Julie PEYRARD,

Secrétaire séance Thierry DUMOULIN

Approbation du compte rendu du conseil municipal du mardi 6 Mars 2018 en rajoutant la mention : secrétaire séance Julie PEYRARD

### **Informations sur le projet d'unité de méthanisation données par des membres de cette SAS Méthacollines**

#### **Urbanisme:**

PC accepté pour une maison individuelle Au Haut des Fayolles

PC accepté pour une modification de surface intérieure et extension par abri non fermé chemin des sables

1 PC modificatif accepté au Lot La Savasse pour modification coloris de façade...

1 DP refusée pour réhabilitation maison suite à avis défavorable SPANC chemin du Chalon

4 DP déposées pour :

- réhabilitation maison chemin du Chalon,
- un abri voiture ouvert Aux Fayolles,
- un abri piscine Lot Les Prairies,
- une ouverture de façade Quartier Mont Drive

1 PC déposé pour une unité de méthanisation Quartier de la Galaure

#### **Voirie :**

Des propriétaires de terrains limitrophes de Chemins communaux seront informés de mouvement de talus ou de risques de chute d'arbres, pierres de leur propriété sur le domaine communal.

Recours auprès de notre assureur sur le montant du remboursement des réparations Route de la Savasse suite aux dégradations du 17 octobre 2017.

Monsieur Le Maire explique qu'il a fait chiffrer plusieurs solutions compte tenu de la dangerosité du bas-côté en face des rétrécissements : l'ensemble du conseil municipal décide de la mise en place de glissières de sécurité avec une petite modification par rapport à l'emplacement actuel.

#### **PLU :**

Compte rendu de la réunion du 13 Mars 2018 avec les Personnes Publiques Associées.

De nouvelles réunions sont à programmées concernant la deuxième phase PADD.

#### **Bâtiments communaux :**

Mairie : Fin des travaux de réfection des peintures intérieures de la mairie.

Monsieur Le Maire informe de la date prévue, le 30 Juin 2018 à 11h00, pour l'inauguration de l'ensemble des travaux au centre village : accessibilité, sécurisation, embellissement du patrimoine....l'ensemble de la population y est chaleureusement invitée.

#### **Délibération échange de terrain :**

Monsieur Le Maire rappelle la délibération n° 25/2012 du 3 Avril 2012 qui consistait en l'échange de la parcelle ZH 291, soit 10 m<sup>2</sup>, appartenant à la Commune avec la parcelle ZH 293 de même surface appartenant à Mr et Mme DUMOULIN qui avaient donné leur accord. Cet acte n'avait finalement pas été entériné par oubli.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité:** (9 Pour, 0 Contre, 0 Abstentions)

**Approuve** l'échange de 10 m<sup>2</sup> de la parcelle ZH 291 contre la même surface de la parcelle ZH 293 appartenant à Mr et Mme DUMOULIN

**Dit et accepte** qu'un acte notarié soit signé par Monsieur Le Maire pour entériner l'échange devant Maître Jean-Yves BARNASSON Notaire à Romans sur Isère.

**Dit** que les frais engagés seront à la charge de la Commune de Geyssans

## **Délibération demande de subvention aire de jeux :**

Monsieur Le Maire propose de créer une aire de jeux sur la partie en herbe et ombragée de la parcelle ZH 98. La commune ne possède pas ce type d'agréments sur son territoire et il s'agit d'une demande de plus en plus régulière de la part de ses habitants. Il propose des devis sur différents matériels et informe le conseil municipal qu'il serait judicieux de demander une subvention auprès du Département de la Drôme.

Le choix est fait sur les jeux et **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité: (10 Pour, 0 Contre, 0 Abstentions)**

**Approuve** le devis de la société ACODIS pour un montant de 8715 € HT

**Approuve** le devis de l'entreprise TERPEND pour un montant de 1050 € HT pour la préparation du terrain afin de mettre en place ces éléments

**Sollicite** du Département de la Drôme une subvention pour l'achat et la pose de ces jeux pour un montant total de 9765 € HT

**Autorise** Monsieur Le Maire à signer ces devis pour accord.

## **Vote des taux des taxes :**

Monsieur le Maire rappelle le taux des taxes en vigueur sur la commune:

- Taux de la taxe d'habitation 12.23 %
- Taux de la taxe foncière bâti 12.80 %
- Taux de la taxe foncière non bâti 53.57 %

Il propose de ne pas modifier ces taux d'imposition

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : Par 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions,**

**Décide** ainsi de ne pas modifier ces taux d'imposition

## **Budgets primitifs 2018 :**

### **Budget Communal :**

La section de fonctionnement s'équilibre à 1 061 924.96 € ; la section d'investissement s'équilibre à 394 502.88 € avec pour principaux programmes : voirie, amélioration chauffage et ventilation salle polyvalente, PLU, aire de jeux, ....

### **Budget Chaufferie :**

La section de fonctionnement s'équilibre à 31 512.09 € ; la section d'investissement s'équilibre à 14 591.30 €.

## **Divers :**

- Remerciements par des associations pour les subventions allouées par la commune
- Ouverture du bar communal le 14 Juillet au soir et Fête du Village le 15 Juillet

## **Evénements du mois :** (Mars)

- 08 Réunion Départementale : partage de l'enveloppe financière de subventions aux communes, les demandes en faible nombre ont été toutes acceptées
- 10 Inauguration du coin lecture de la commune
- 14 SIEH : BP 2017 Projets 19 Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie avec la FNACA
- 15 Direction assainissement : Budget et Travaux 2018
- 16 Comité Syndical SDED : CA 2017 ; BP 2018 Projets
- 19 « G8 »TAP ; mise en place prochaine de miniconférence sur l'enseignement
- 21 Bureau de l'agglo : préparation du budget
- 23 Commission communale des Impôts Directs

Fin du conseil : 23h40

Prochain conseil municipal le Mercredi 02 mai à 20h30